

Pour lutter contre les déserts médicaux, de multiples mesures « incitatives » ont été essayées, sans succès probant.

Je suis pour ma part convaincu que des mesures plus volontaristes sont nécessaires pour rétablir le droit à la santé de nos concitoyens dans tous les territoires.

C'est pourquoi j'ai cosigné un amendement présenté par mon collègue et ami Jean-Luc Fichet qui propose de mettre en place un conventionnement territorialisé des médecins pour lutter contre la désertification médicale.

Cet amendement n'a pas été adopté par le Sénat. Mais je constate qu'un nombre croissant de parlementaires partagent aujourd'hui la conception volontariste qui est la mienne et qui peut se concrétiser bien sûr, selon différentes modalités.

JPS

>> [Lire l'amendement de Jean-Luc Fichet](#)